

# PETR BRUCHE MOSSIG

## Délibérations du Comité Syndical

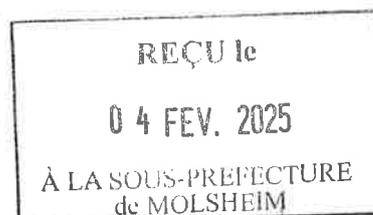
- Séance du 29 janvier 2025 -

### Nombre de membres du Comité Syndical en exercice :

- 56 titulaires

### Nombre de membres votants :

☞	Nombre de membres présents :	31
☞	Nombre de membres ayant donné procuration :	8



L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi 29 janvier à 18 heures 00, le PETR BRUCHE MOSSIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière, en Salle Robert ROBERT à la Communauté de Communes, 2 route Ecospace à MOLSHEIM.

### MEMBRES VOTANTS PRESENTS :

- ⇒ Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG  
Mme Marie-Paule DIETRICH, Conseillère municipale d'AVOLSHEIM  
Mme Marie-Reine FISCHER, Maire de DINSHEIM-SUR-BRUCHE  
M. Gilbert ROTH, Maire de DORLSHEIM  
Mme Claire LIEBERT-PERRAT, Conseillère municipale de DORLSHEIM  
M. Julien HAEGY, Maire de DUPPIGHEIM  
M. Alexandre DENISTY, Maire de DUTTLENHEIM  
Mme Marianne WEHR, Maire d'ERGERSHEIM  
M. Pierre THIELEN, Maire de GRESSWILLER  
M. Laurent FURST, Maire de MOLSHEIM  
Mme Chantal JEANPERT, Adjointe au Maire de MOLSHEIM  
M. Jean-Luc SCHICKELE, Maire de MUTZIG  
Mme Caroline PFISTER, Adjointe au Maire de MUTZIG  
Mme Marielle HELLBOURG, Maire de NIEDERHASLACH  
M. Jean BIEHLER, Maire d'OBERHASLACH  
M. Guy SCHMITT, Maire de SOULTZ-LES-BAINS
- ⇒ Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche  
M. Marc DELLENBACH, Maire de BOURG-BRUCHE  
M. Jean-Bernard PANNEKOECKE, Maire de LA BROQUE  
M. André WOOCK, Maire de NATZWILLER  
M. Thierry SIEFFER, Maire de RANRUPT  
M. Marc SCHEER, Maire de ROTHAU  
M. Alain FERRY, Maire de WISCHES
- ⇒ Communauté de Communes de la Mossig et du Vignoble  
M. François SCHNEIDER, Maire de COSSWILLER  
M. Nicolas WINLING, Maire de DAHLENHEIM  
M. Fabien BLAESS, Maire de DANGOLSHEIM  
M. Daniel FISCHER, Maire de MARLENHEIM  
M. Pierre BURTIN, Adjoint au Maire de MARLENHEIM  
M. François JEHL, Maire d'ODRATZHEIM  
Mme Sylvie THOLE, Maire de SCHARRACHBERGHEIM IRMSTETT  
M. Yves JUNG, Maire de WANGEN  
M. Daniel ACKER, Maire de WANGENBOURG ENGENTHAL  
M. Pierre GEIST, Maire de WESTHOFFEN

### MEMBRES REPRESENTES :

M. Alexandre GONCALVES, ayant donné procuration à M. Alexandre DENISTY  
M. Sébastien JACOB, ayant donné procuration à M. Laurent FURST  
M. Emile FLUCK, ayant donné procuration à M. André WOOCK  
M. Jean-Louis BATT, ayant donné procuration à M. Jean-Bernard PANNEKOECKE  
M. Laurent BERTRAND, ayant donné procuration à M. Thierry SIEFFER  
M. Pierre Paul ENGER, ayant donné procuration à M. François JEHL  
M. Patrick DECK, ayant donné procuration à M. Daniel FISCHER  
Mme Michèle ESCHLIMANN, ayant donné procuration à M. Daniel ACKER

### ASSISTAIENT EN OUTRE :

Mme Michèle HEUSSNER, Directrice du PETR  
M. Grégory HEINRICH, Directeur adjoint chargé du SCOT  
M. Thierry HOEFFERLIN, Conseiller aux décideurs locaux -Trésor Public

### EXCUSES :

M. Thierry ROGELET, Sous-Préfet de MOLSHEIM  
M. Franck LEROY, Président du Conseil Régional  
M. Bernard RAULIN, Adjoint au Maire d'ALTORF  
Mme Laetitia MARTZ, Maire de DACHSTEIN  
M. Mathieu BLEGER, Conseiller municipal de DUTTLENHEIM  
M. Eric FRANCHET, Maire d'ERNOLSHEIM-SUR-BRUCHE  
M. Guy ERNST, Maire d'HEILIGENBERG  
Mme Sylvie TETERYCZ, Adjointe au Maire de MOLSHEIM  
M. Maxime LAVIGNE, Conseiller municipal de MOLSHEIM  
M. Jean-Michel WEBER, Conseiller municipal de MOLSHEIM  
M. Bülent TEMIZAS, Adjoint au Maire de MUTZIG  
Mme Alice MOREL, Maire de BELLEFOSSE  
M. Maurice GUIDAT, Maire de FOUDAY  
M. Nicolas BONEL, Maire de MUHLBACH-SUR-BRUCHE  
M. Marc GIROLD, Maire de RUSS  
M. Romain MANGENET, Maire de SAALES  
M. Alain GRISE, Maire d'URMATT  
M. Gérard STROHMENGER, Maire de TRAENHEIM  
M. Cédric HALTER, Adjoint au Maire de WASSELONNE

---

**OBJET : FINANCES - COMPTE ADMINISTRATIF 2024**

---

N° 2025-287-PETR

**EXPOSE**

Le Compte Administratif présente l'exécution du budget de l'exercice 2024, tel qu'il résulte du Budget Primitif adopté par délibération n°2024-254 du PETR Bruche Mossig en date du 8 mars 2024 et de la décision modificative adoptée par délibération n°2024-267 en date du 15 octobre 2024.

Il permet, tant pour la section d'investissement que pour celle de fonctionnement, d'arrêter les résultats définitifs à la clôture de l'exercice. Ces derniers peuvent faire apparaître, soit un excédent, soit un déficit.

L'exercice 2024 du PETR Bruche Mossig a été clôturé, avec un déficit de 19 208,32€, soient - 69 654,65€ en fonctionnement et un excédent de 50 446,33€ en investissement. Le résultat cumulé après report des résultats de l'exercice 2023 s'élève à + 223 455,18€ en fonctionnement et + 321 061,66€ en investissement.

**Le résultat de clôture de l'exercice 2024 s'élève ainsi à 554 516,84€.**

Le budget du PETR Bruche Mossig pour 2024 a été chiffré et voté, décision modificative comprise, à 1 461 596,84€, dont 77% en fonctionnement, 23% en investissement.

27% des charges ont été affectées au développement territorial (Leader+ Tremplin), 36% à la transition énergétique, 21% au SCoT et 16% à la direction générale.

Le taux d'exécution du compte administratif 2024 du PETR Bruche Mossig est de 97% en recettes (1 415 962€), 59% en dépenses (871 446€).

**Section de fonctionnement**

Le chapitre 011, *Charges à caractère général*, prévu à 313 879€, a un taux d'exécution de 49% avec 152 311€ émis en mandats. Seuls 47 664€ ont été mandatés au compte 617 *Etudes et recherches* crédités de 148 000€. Sur le compte 6234 *Réceptions*, prévu avec 18 000€, les mandats totalisent 7 979€.

Le chapitre 012, *Charges de personnel et frais assimilés* constitue le poste principal de dépenses, avec 715 001€ budgétés, exécutés à 91% avec 647 821€ mandatés.

Le chapitre 65, *Autres charges de gestion courante*, crédité de 40 960€ a été réalisé à 19% avec 7 978€ de dépenses réalisées (participation aux frais des passagers en covoiturage via Karos, Défi j'y vais, frais d'hébergement site internet).

**Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 808 111€, auxquelles s'ajoutent les opérations d'ordre du chapitre 042 pour 56 324€ (68 11 *Dotation aux amortissement immos incorporelles*).**

**Le chapitre 74 *Dotation et participations* regroupe l'essentiel des recettes de fonctionnement, avec 780 295€ de titres émis pour 831 301€ budgétés.**

Les contributions des membres, enregistrées au compte 74751 *Participation GFP de rattachement*, en constituent 60% avec 495 768€ de titres émis (262 757 € encaissés, mandatement d'office engagé pour les contributions de la CCRMM - 233 010,96€).

Sur le compte 7472 *Participation Région* budgété à 136 025€, les titres encaissés s'élèvent à un total de 104 098€ : 55 498€ dans le cadre du dispositif SARE pour la rémunération des Actes France Renov (solde 2023 et avance 2024), 20 000€ pour l'ingénierie territoriale (solde 2023), 28 600€ pour l'appui à la création d'entreprises (pôle Créa et 3 600€ en chèques Créa).

La subvention de la Collectivité Européenne d'Alsace au titre du fonds innovation pour les études de développement du covoiturage au compte 7473 *Département*, telle que budgétée, pour 26 512€.

Le compte 74758 *Autres groupements*, tel que budgété pour 33 100€, retrace les subventions annuelles de la Ville de Mutzig et de la CCRMM à la gestion et l'animation de Tremplin pour 15 000€ respectivement, ainsi que le financement de l'accueil des créateurs de la CC Portes de Rosheim pour 3100€.

Les crédits prévus au 7477 *Budget communautaire* pour 60 000€ au titre des subventions FEADER à recevoir dans le cadre du programme LEADER, ont été versées à hauteur de 38 757€.

Au compte 7478 prévu à hauteur de 79 896€, 62 060€ ont été encaissés, correspondant aux subventions de l'ADEME pour le poste de CEP 2ème année (14 700€), pour l'étude de potentiel EnR (14 465€), ainsi que le 1<sup>er</sup> acompte TENMOD pour St'Hopla (30 000€), mais aussi les participations de la SEM OKTAVE pour l'hébergement d'un agent (2 000€), la subvention de la MACIF à un afterwork de Tremplin (500€) et la participation de la CMA au cocktail de remise des labels Ecodéfis (395€).

A cela s'ajoutent 3 011€ au chapitre 013 Atténuation de charges par suite d'arrêts maladie pour 4 agents et 154€ au chapitre 75 Autres produits de gestion courante (subvention CNRACL pour matériel de prévention...).

Les recettes prévues au compte 70 pour les rémunérations du PETR sur les conventions de valorisation de travaux communaux en certificats d'économie d'énergie (CEE) s'élèvent à 11 179€ grâce au travail de suivi d'exécution des différentes conventions (OKTAVE, CERTINEGY, AIDEE).

**Le total des recettes de gestion des services, budgété pour 837 301€, s'élève à 794 639€, complétés par 141€ titrés au compte 77 produits spécifiques (régularisation CNAS).**

#### Section d'investissement

Les dépenses d'investissement au chapitre 20 *Immobilisations incorporelles* budgétées pour 141 000€, tout comme les crédits inscrits au chapitre 204 *Subventions d'équipement versées*, pour 105 000€, n'ont pas été réalisées.

Les crédits inscrits au chapitre 21 *Immobilisations corporelles* pour 85 186€ ont été partiellement exécutés à hauteur de 7 011€ avec l'achat de matériel informatique pour 6 363€ et de matériel de téléphonie (2 téléphones portables) pour 648€.

Ainsi **les dépenses réelles d'investissement se sont élevées à 7 011€** pour 331 186€ budgétés.

Les recettes d'investissement prévus au BP 2024 pour 60 571€ sont les recettes d'ordre d'investissement correspondant aux titres émis au chapitre 040 Opération d'ordre de transfert entre sections réalisées pour 56 324€.

S'y ajoutent 1 133€ de recettes réelles d'investissement perçues au chapitre 10 Dotation, fonds divers et réserves » au titre du FCTVA.

Avec le solde d'exécution de la section d'investissement reporté (270 615€ au 001), **le total des recettes d'investissement de l'exercice, prévu pour l'exercice 2024 (BP 2024 + décision modificative) à hauteur de 331 186€, s'élève à 328 073€.**

**Les fonds propres du PETR s'élèvent à l'issue de l'exercice 2024 à 613 566€ (682K€ en 2023, 703K€ en 2022, 591K€ en 2021, 443K€ en 2020).**

---

DECISION

#### LE COMITE SYNDICAL

- VU le Budget Primitif de recettes et dépenses présumées de l'exercice 2024 arrêtés par les délibérations n°2024-254 du PETR Bruche Mossig en date du 8 mars 2024 et la décision modificative n°2024-267 en date du 15 octobre 2024 ;
- VU les pièces justificatives rapportées à l'appui du Compte de Gestion 2024 ;
- VU la loi N° 92-125 du 6 Février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République ;

ENTENDU les explications complémentaires apportées par M. Daniel ACKER Vice-Président du PETR et Madame Michèle HEUSSNER Directrice du PETR ;

ET APRES en avoir délibéré sous la présidence de Monsieur Daniel ACKER, Vice-Président du PETR Bruche Mossig, le Président ayant quitté la salle préalablement au vote ;

par 39 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION  
approuve

le Compte Administratif de l'exercice 2024 présenté par M. Daniel ACKER Vice-Président du PETR et Madame Michèle HEUSSNER, Directrice du PETR,

arrête

les opérations budgétaires effectuées pendant l'exercice 2024, aux chiffres mentionnés ci-dessous:

		Excédent	Déficit
Résultats de l'exercice 2024	Fonctionnement		69 654,65
	Investissement	50 446,33	
	Solde global		19 208,32
Résultats cumulés	Fonctionnement	223 455,18	
	Investissement	321 061,66	
	Solde global	544 516,84	

autorise

Monsieur le Président à signer ces états et à poursuivre les paiements et les recouvrements dans la limite des crédits figurant sur ces états,

précise

que ces écritures seront reprises dans le Budget Primitif de l'exercice 2025.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Secrétaire de séance

Le Président,

Daniel ACKER

Alain FERRY

Transmis au représentant de l'Etat le : 04/02/2025

Publié le : 06/02/2025

